



Dans le commerce : en 2018 on s'organise !

L'exploitation et le mépris ça suffit !

Avec la généralisation du travail du dimanche et du soir, le fractionnement des horaires, nous subissons des rythmes de travail usants et irréguliers. Notre vie personnelle est sacrifiée pour des salaires de misère.

Les pratiques de nos employeurs sont bien souvent intolérables : management agressif, non-respect du droit du travail et des règles hygiène/sécurité, généralisation des CDD et des temps partiels, licenciements abusifs...

L'éclatement du secteur en plusieurs conventions collectives et la multiplication des franchises ne sont pas favorables à nos droits...

Plan sociaux, fermetures d'enseignes et de magasins... c'est toujours nous qui payons la casse sociale !

Mais ce n'est pas une fatalité ! Se syndiquer c'est se regrouper pour défendre ses droits et en gagner de nouveaux ! C'est ce que font au quotidien les hommes et les femmes qui ont choisi de s'organiser à la CNT-Solidarité Ouvrière !

Toi aussi, rejoins le syndicat et revendique avec la CNT-Solidarité Ouvrière :

- Refus de la généralisation du travail dominical et de nuit ;
- Majoration à 100 % du travail des dimanches et jours fériés ;
- Majoration à 100 % des heures de travail entre 20 h et 8 h du matin ;
- Une prime de fractionnement de 20 € par jour pour les horaires quotidiens en deux ou trois prestations (coupures dans la journée) ;
- Majoration des salaires ;
- Allongement du congé maternité prénatal de 15 jours ;
- Extension des droits syndicaux ;
- Augmentation des heures de délégation pour les élus du personnel en raison de l'amplitude de travail.
- Uniformisation des conventions collectives ;

Dans les magasins franchisés

- Mise en place d'Unité économique et sociale dès qu'un même actionnaire possède plusieurs magasins ;
- Même statut social (salaires et avantages sociaux) que les salariés de l'enseigne (Auchan, Carrefour, Casino....) ;

Isolé tu es en position de faiblesse ! Unis nous sommes forts contre nos patrons !

Choisir la CNT Solidarité Ouvrière c'est développer une alternative syndicale !

Refus du corporatisme La CNT-Solidarité Ouvrière refuse les divisions corporatistes et développe un syndicalisme d'industrie. Les travailleurs et les travailleuses d'une même "industrie", quels que soient leurs métiers, leurs statuts ou employeurs, adhèrent au même syndicat à un échelon géographique donné.

Indépendance et autogestion La CNT Solidarité Ouvrière fonctionne exclusivement grâce aux cotisations de ses adhérent-e-s, sans subventions de l'État ou du patronat. Elle est indépendante de tout groupement politique ou religieux. C'est la base du syndicat (ses adhérent-e-s), qui décide en échangeant dans les Assemblées Générales.

Refus du clientélisme et de la corruption patronale À la CNT Solidarité Ouvrière, c'est toujours l'intérêt collectif des travailleurs-euses qui prime et le syndicalisme se pratique avec droiture. Nous refusons les petits arrangements « entre amis » et la complicité douteuse avec les employeurs.

Un outil au service des travailleurs et travailleuses Le syndicat apporte des conseils juridiques et d'autres aides concernant les conditions de travail. C'est aussi un espace important de formation pour s'émanciper.

Un outil de coordination au service des luttes Nous défendons un syndicalisme de lutte de classes. Tout est question de rapports de force, c'est par les luttes syndicales, sous toutes leurs formes, que nous faisons avancer nos intérêts contre ceux des patrons.

Un syndicalisme révolutionnaire Défendre nos conditions de travail, gagner de nouveaux droits, c'est le rôle du syndicalisme. Mais nous revendiquons aussi un autre projet de société, à l'opposé des inégalités actuelles et loin de tout rapport de domination. Nous militons pour un projet de transformation sociale révolutionnaire.

CNT-Solidarité Ouvrière
ud69@cnt-so.org / 07.70.25.12.95



**en 2018 ON
S'ORGANISE !**
www.cnt-so.org

Prendre contact / adhérer :



Nom / Prénom :

Profession / Entreprise :

Adresse :

Téléphone / E-mail :

Coupon adhésion à renvoyer à :

**CNT-Solidarité Ouvrière - 8, rue Paul Lafargue
69100 Villeurbanne**